Gestionnaire
du Réseau de Transport d'Electricité



Commission Accès au Marché

Organisation générale

Sommaire

⇨ Rôle de la Commission Accès au Marché et positionnement dans l'organisation du CURTE

⇨ Le programme de travail prévisionnel : les GT

© Copyright RTE 2008

Réorganisation de la concertation au sein du CURTE

- **Lors du CURTE plénier d'octobre 2007, il a été décidé d'adapter le dispositif de concertation du CURTE :**

➢ **Le CURTE plénier fonctionne sous la forme d'un « steering committee » :**

  ➢ **Un lieu de débat sur les sujets stratégiques**

➢ **Il s'appuie sur 3 Commissions spécialisées :**

- **Commission Accès au Marché (CAM)**
- **Commission Accès au Réseau (CAR)**

  - **« Documentation Technique de Référence », raccordement, qualité, gestion prévisionnelle et exploitation, tarification, services système**

- **Commission de Fonctionnement de l'Accès aux Interconnexions (CFAI)**

  - **Mécanisme d'allocation des capacités, couplage des marchés, programmation des importations et des exportations**

© Copyright RTE 2008

Objet de la Commission Accès au Marché

- La Commission Accès au Marché résulte de la fusion de la Commission de Fonctionnement du MA et de la Commission de Gouvernance
  - Elle en reprend les principales thématiques et les modes de fonctionnement
  - Le REX de quelques années de ces Commissions est qu'elles avaient trouvé des modes de fonctionnement assez satisfaisant, suffisamment clairs, ouverts et interactifs, sans formalisme excessif.

- Cette Commission est composée de représentants de RTE, des producteurs, des acteurs d'ajustement, des RE, des distributeurs, des clients industriels.
  Les services de la CRE sont invités.

© Copyright RTE 2008

Objet de la Commission Accès au Marché

- La Commission organise la concertation sur les dispositifs de marché mis en place sur l'équilibre offre-demande et les positions contractuelles
  - Accès au marché via le dispositif de RE
  - NEB
  - Détermination et réconciliation des flux
  - Accès et participation au MA
  - Programmation de la production
  - Effacements
  - Questions plus structurelles d'organisation du marché (ex : responsabilités)
  - Interaction avec les autre dispositifs de marché (bourses, accès aux interconnexions…)

© Copyright RTE 2008

Commission Accès au Marché
Modalités de fonctionnement

Cette instance :

- Débat des orientations sur ces différentes activités et détermine la feuille de route de groupes de travail
- Examine les points intermédiaires synthétiques des GT et valide la synthèse des résultats des travaux menés dans ces GT
- Pilote, lorsqu'il y a lieu, la mise en œuvre des résultats des concertations sous forme d'établissement de projets des Règles relatives à la Programmation l'ajustement et le dispositif de RE
  - Soumises à l'approbation de la CRE pour les Sections 1 et 2
- Identifie et prépare les sujets de débats en CURTE plénier

© Copyright RTE 2008

Commission Accès au Marché
Modalités de fonctionnement

- Cette Commission se réunit en général 4 fois , voire 5, par an selon un calendrier fixé en concertation *(typiquement : janvier, avril, début juillet, octobre)*
- Les sociétés qui participent à cette Commission désignent un représentant permanent qui, dans la mesure du possible, assure une participation dans la continuité
- RTE transmet une proposition d'ordre du jour aux membres de la Commission 10 jours avant la date de la Commission, sur la base des travaux en cours, de l'actualité, des demandes des membres de la Commission.
- Les travaux détaillés sont conduits dans des groupes de travail mis en place pour une durée et un sujet donné, et pilotés en règle générale par un acteur du marché, assisté de RTE.

© Copyright RTE 2008

Proposition de Programme 2008-2009 de la Commission Accès au Marché

- **Sujets relatifs au domaine Responsable d'équilibre**
  - La supervision du fonctionnement d'ensemble du dispositif de responsable d'équilibre (reconstitution des flux RPD, calcul des écarts, réconciliation temporelle) : en 2008, une attention particulière sera portée sur le contrôle des données des GRD ;
  - La prise en compte du décret Fourniture de secours dans les processus ;
  - Le REX sur les Règles RE et la préparation d'une Version 3 pour fin 2008.

- **Sujets relatifs au domaine MA-Programmation**
  - La reprise par les producteurs de la transmission des programmes d'appel et des ordres d'ajustement vers les centrales de production (projet PCCP)
  - Ouverture des possibilités de mise en œuvre d'ajustement par échanges dans le modèle TSO-TSO
  - Le REX sur les Règles MA-Programmation et la préparation d'une version pour fin 2008.

© Copyright RTE 2008

Proposition de Programme 2008-2009 de la Commission Accès au Marché

- **Sujets transverses aux deux domaines**
  - Suivi des mécanismes (compte A/E, prix,…)
  - Traitement financier des situations de délestage
  - Réserves et responsabilités
  - Transmission à RTE des Effacements de consommation
  - Ajustements sur le RPD (dont l'expérimentation Ajustements Diffus)

© Copyright RTE 2008

Les GT prévus en 2008

- GT « Réserves et Responsabilités »
- GT « Traitement financier des situations de délestage »
- GT « Programmes d'effacements »
- GT « PCCP »
- GT « Préséance économique »
- GT « Suivi et Rex du processus de reconstitution des flux »
- GT « Indicateurs dispositif RE »
- GT « Consolidation des ajustements sur le RPD »
- GT « Suivi de l'expérimentation Ajustement diffus »
- GT « Intégration des ajustements diffus au modèle de marché »
- GT « Evolution des Règles »

© Copyright RTE 2008